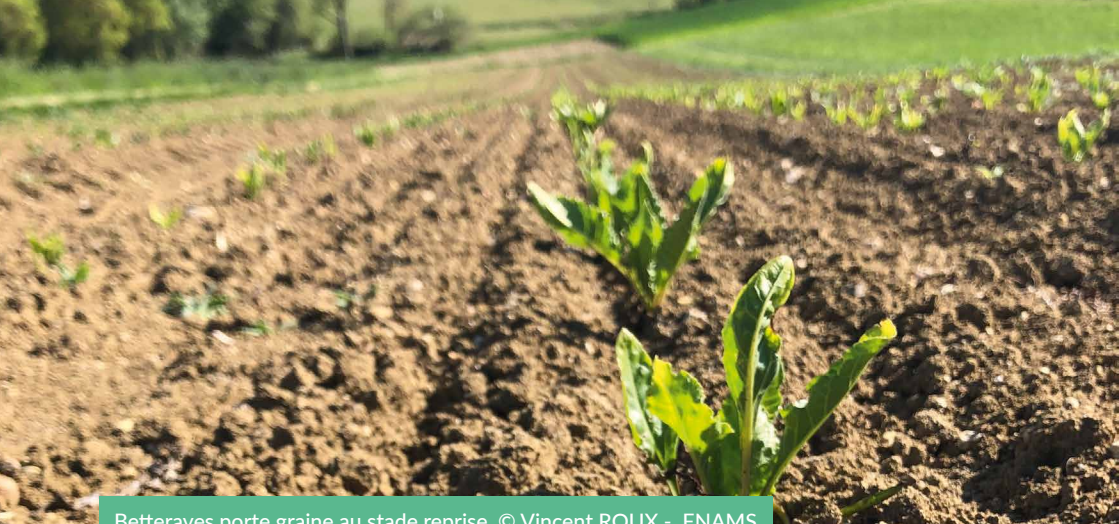




LES BETTERAVES SEMENCES, UNE PRODUCTION À PROTÉGER



Betteraves porte graine au stade reprise. © Vincent ROUX - FNAMS

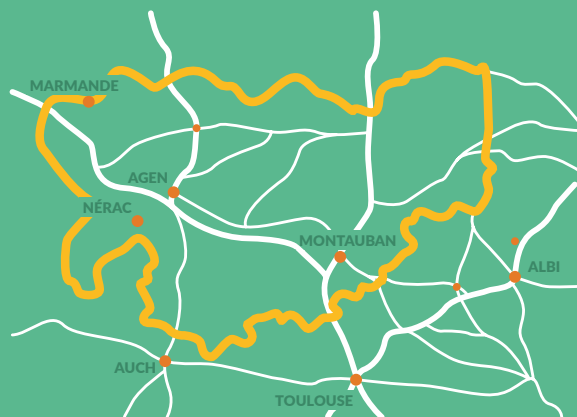
UN ENVIRONNEMENT MAÎTRISÉ POUR DES SEMENCES DE QUALITÉ

L'ENGAGEMENT DE TOUTE UNE FILIÈRE

Quand vous achetez un sachet ou sac de semences, vous souhaitez que toutes les plantes soient de la même variété et que cela corresponde à celle inscrite sur l'étiquette.

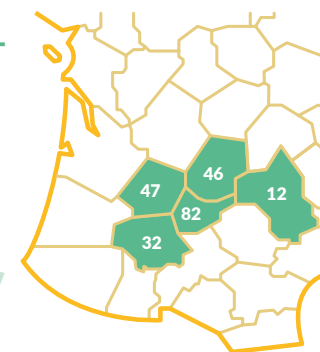
Pour vous garantir cette qualité, toute une filière s'engage, mais elle a aussi besoin de vous. L'implication de tous est indispensable pour réussir ce challenge !

SUIS-JE CONCERNÉ ?



LES BETTERAVES SEMENCES : UNE PRODUCTION DU SUD-OUEST À PROTÉGER

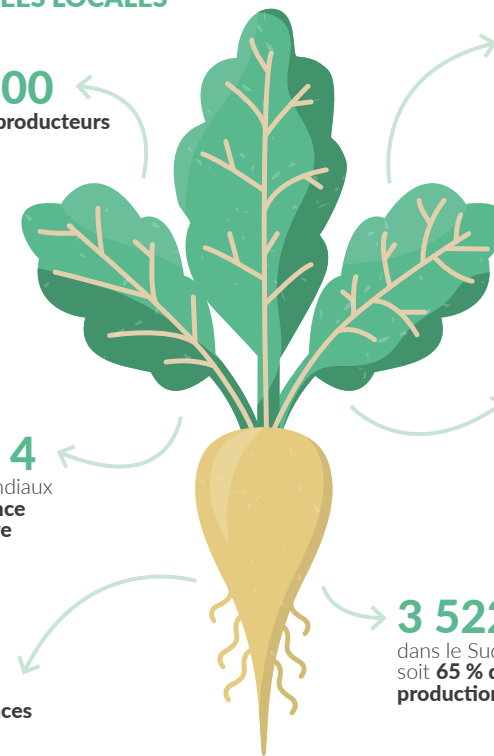
UNE PRODUCTION
CONCENTRÉE PRINCIPALEMENT
DANS LE LOT-ET-GARONNE,
ESSENTIELLE POUR
NOTRE TERRITOIRE



UNE FILIÈRE INTERNATIONALE AUX RETOMBÉES LOCALES

+ de 800
agriculteurs producteurs
de semences

40%
de la surface nationale
de betterave est
produite dans
le Lot-et-Garonne



3 des 4
leaders mondiaux
de la **semence**
de betterave

+ de 700
emplois directs
en production,
recherche et sélection
dans le Sud-Ouest

40 pays
utilisant des **semences**
françaises

3 522 ha
dans le Sud-Ouest
soit **65 % de la**
production française

LES BETTERAVES SEMENCES : UNE QUALITÉ À GARANTIR



L'EXIGENCE DE PURETÉ VARIÉTALE : UNE PRIORITÉ ABSOLUE

Pour que les semences de betteraves récoltées (et donc vendues) soient de la variété choisie, il faut **garantir la pureté variétale dès le champ**. Il est indispensable d'éviter tout croisement indésirable avec des betteraves sauvages ou cultivées (fourragères ou potagères).

La qualité des semences produites est un enjeu national. La loi du 22 décembre 1972 permet de définir par un arrêté ministériel des **zones protégées** dans lesquelles le choix et l'emplacement des semences sont réglementés.



Betteraves porte-graine au stade écimage (début floraison - 8/10 jours). © Louis NARDI - FNAMS

CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'ARTICLE 2 DE L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL :

- Toute culture pour la production de semences de betteraves autre que celles officiellement enregistrées au GNIS (Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants) **est interdite**.
- **Ne pas laisser** « monter à graine » toute plante du genre *Beta* spontanée ou cultivée : betteraves annuelles, fourragères, potagères, bettes poirées...
- Avant l'émission et la propagation de pollen toute plante du genre *Beta* ayant « monté à graine » **devra être immédiatement coupée**.

EN SAVOIR +

- fnams.fr
- gnis.fr/semences-betteraves-chicoree-industrielle/enjeux-production-semences-betteraves/

L'IMPLICATION DE CHACUN EST INDISPENSABLE

LES BONNES PRATIQUES

Concrètement, que dois-je faire ?

Empêcher la montée à graine des betteraves et autres plantes du genre *Beta* (sauvages ou cultivées) sur mes parcelles, mon jardin et les bords des champs

Comment ?

En coupant l'inflorescence ou en arrachant le pied

Quand ?

Au mois de mai, dès la montée de l'inflorescence et avant la sortie du pollen

Pour quelles raisons ?

- Pour éviter de polluer les champs de semences
- Pour que les lots de semences récoltés ne soient pas refusés et détruits
- Pour ne pas pénaliser l'économie locale

Même si elles ne sont pas visibles, les betteraves font des fleurs comme toutes plantes. Le vent peut porter des pollens de betteraves sur plusieurs kilomètres et provoquer des croisements non désirés entre différentes variétés.

LE SAVIEZ-VOUS ?



UN ENJEU DE PÉRENNITÉ

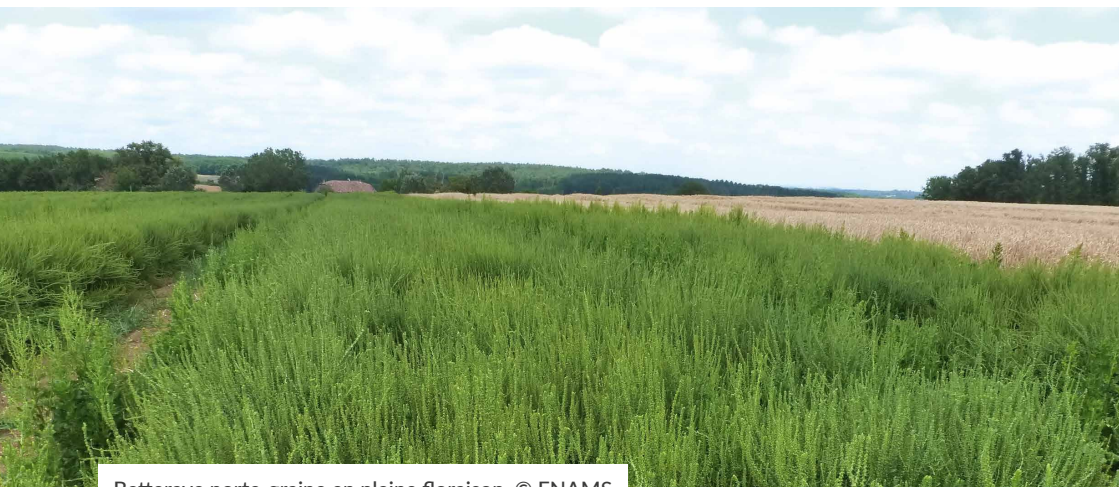
UN OBJECTIF :

organiser l'espace rural
pour sécuriser l'apiculture,
la production de semences
et l'agriculture biologique

Apiculteurs, multiplicateurs de semences, agriculteurs en agrobiologie et collectivités partagent un même territoire. Cette coexistence est source de risques, parfois de conflits mais aussi d'innovations et de collaborations.

L'association Coexistence 47 trouve des solutions partagées pour préserver le territoire, développer les productions et répondre aux problématiques communes et spécifiques.

Photo: P. PIPINO / COEXISTENCE 47



Betterave porte-graine en pleine floraison. © FNAMS

Yannick PIPINO
Président
pipino.yannick@wanadoo.fr

Lycée agricole
Route de Francescas
47600 Nérac

Patrick GOLFIER
Animateur
patrick.golfier@educagri.fr